

BOUTEFLIKA ET LES MILITAIRES

Les vérités du général Rachid Benyelles

Dans une contribution publiée jeudi dans le quotidien El Watan, le général à la retraite Rachid Benyelles est longuement revenu sur les relations entre l'actuel président de la République et les représentants de l'institution militaire.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Rachid Benyelles revient à la charge ! Après un premier réquisitoire proclamé contre Abdelaziz Bouteflika durant le mois d'octobre 2008, le général à la retraite reprend sa plume pour apporter, dans les colonnes du quotidien *El Watan*, «un éclairage» sur la nature des relations entre Abdelaziz Bouteflika et les militaires. Benyelles remonte à l'année 1994, lorsque Bouteflika a été approché pour succéder au Haut comité d'Etat (HCE). Selon lui, Bouteflika a refusé catégoriquement de se présenter devant les membres de la Conférence de dialogue nationale (CDN). «Face à l'ampleur qu'avait prise cette affaire, les militaires avaient demandé à ce dernier (Abdelaziz Bouteflika) de se montrer plus conciliant en faisant acte de présence devant la CDN. Arguant qu'il avait été convenu qu'il ne tienne son mandat que des seuls militaires, Abdelaziz Bouteflika avait refusé catégoriquement et cela, au grand dam du général

Khaled Nezzar qui l'accusera de s'être accroché à un prétexte fallacieux pour se dérober, au tout dernier moment, devant une responsabilité dont il n'avait tout d'abord pas mesuré pleinement les dangers, et que le défunt Boudiaf avait payé de sa vie».

Mais les représentants de l'institution militaire auront vite fait d'oublier cette déconvenue puisqu'ils font de nouveau appel à lui suite à la démission du président Liamine Zeroual.

«C'est à la fin du mois de décembre 1998 que les militaires opteront finalement pour Bouteflika, l'homme qui, croyaient-ils, dans leur grande naïveté, pouvait apporter au régime son expérience diplomatique et son vaste réseau de relations internationales. Ils pensaient, tout aussi naïvement, que son art oratoire et sa maîtrise de la langue arabe pouvaient être d'une grande contribution pour combler le vide de communication de son prédécesseur et gagner l'opinion à la cause du pouvoir en place. Last but not least, la désignation à la tête du pays

d'un homme originaire de l'Ouest leur semblait être de nature à donner l'illusion d'une alternance régionale à la tête du pays, ce qui ne pouvait que réjouir les habitants de l'Oranie qui, à tort ou à raison, se plaignaient d'être marginalisés et frappés d'exclusion. La décision prise, toutes les dispositions nécessaires furent mises en branle pour l'accompagner jusqu'à la plus haute marche du pouvoir. Des comités de soutien poussaient comme des champignons à travers tout le territoire pour chanter les louanges de l'homme dont plus personne ne doutait de la victoire maintenant qu'il était adoubé par l'armée», explique Benyelles. Le retrait à la dernière minute des autres candidats en lice fera toutefois de Bouteflika un chef d'Etat «mal élu».

Benyelles estime que les relations entre le président et les militaires ont commencé à se détériorer au lendemain du référendum sur la Concorde civile, un scrutin dont la réussite lui a permis d'obtenir une forme de «légitimité».

«Une fois bien calé dans son fauteuil et fort de sa nouvelle «légitimité», Abdelaziz Bouteflika, qui avait été jusqu'alors tout sucre tout miel avec les militaires, commen-

çait à les asticoter et à leur décocher des flèches empoisonnées. Tout en faisant l'éloge de l'armée qui, disait-il, avait sauvé le pays de la catastrophe annoncée, il multipliait les déclarations ambiguës sur l'arrêt du processus électoral en 1992, qu'il considérait comme une première violence contre le peuple, sur la nature de l'insurrection et des groupes armés, sur l'ampleur véritable du nombre de victimes au cours des années de sang, etc. Faisant allusion aux militaires, il déclarait qu'on lui avait fixé des frontières à ne pas franchir, ajoutant, avec la véhémence qu'on lui connaîtra par la suite, qu'il refusait d'être un trois quarts de président !

A tous les étrangers qu'il rencontrait, il se plaignait des généraux qui le bridait dans son action, ce qui était totalement faux. Les militaires, qui n'avaient aucun intérêt à faire de lui une potiche, lui avaient au contraire remis les rênes du pouvoir — tout le pouvoir — sans aucune restriction, y compris sur l'armée. Pour expliquer ce comportement déroutant, il faut savoir que Bouteflika, dont l'ego est sans limite, ne supportait pas l'idée, alors bien ancrée dans l'opinion, que les militaires étaient

les véritables décideurs dans le pays. Ressentant cette rumeur comme une torture insoutenable, il voulait que tout le monde sache qu'il était le maître absolu du pays et que les seuls liens qu'il avait avec les militaires étaient ceux de supérieur à subordonnés.

Dans sa mégalomanie, il voulait rappeler à ceux qui pouvaient en douter qu'il était un président à part entière et sans partage ; que son retour aux affaires n'était que juste réparation du préjudice qu'il estimait avoir subi après la disparition du président Houari Boumediene auquel il devait, dans sa logique, succéder en raison de sa proximité ; qu'il n'avait rien à devoir à personne, pas même aux militaires. Il faut savoir également que A. Bouteflika n'est pas du genre à s'embarrasser de reconnaissance envers ceux qui l'ont soutenu, qu'il s'agisse de H. Boumediene, à qui il doit toute sa carrière politique et pour lequel il n'a jamais eu la moindre pensée, ou des généraux qui avaient pris le risque de s'aliéner l'opinion nationale et internationale pour l'imposer à la tête du pays.»

Pour le général à la retraite, ceux qui avaient soutenu l'option Bouteflika en 1999 se sont retrouvés «désarçonnés

et piégés» et n'avaient d'autres choix que d'attendre la fin de ce premier mandat. «Déterminant en 1999, leur poids politique était devenu insignifiant en 2004. Ils avaient été évincés du champ politique. Cette éviction aurait pu être considérée comme une action salutaire si l'ordre établi avait été remplacé par une démocratie véritable et non par un régime policier semblable, en beaucoup de points, à celui de la Tunisie voisine, quoique plus proche de celui d'un Bourguiba frappé de sénilité que de celui, encore vigoureux, d'un Ben Ali. Pour ceux qui s'étaient engagés dans la compétition électorale sur la base d'un scrutin sincère et honnête, la déception était à la mesure des espoirs qu'ils avaient tout d'abord nourris». Rachid Benyelles dresse un bilan sans concession des années Bouteflika. En conclusion, il lui lance l'appel suivant : «Ce qu'on peut lui souhaiter sincèrement, c'est un sursaut de clairvoyance pour renoncer non seulement à un troisième mandat, mais à toute vie politique active ; qu'il rentre chez lui et qu'il prenne le repos que son âge et son état de santé exigent instamment».

T. H.

REPRÉSENTATIVITÉ
DES FEMMESLe système
des quotas,
passage obligé ?

Avec trois femmes ministres, un taux de représentativité féminine au niveau des deux chambres du Parlement qui ne dépasse pas les 7 %, l'Algérie peut-elle se targuer d'être à l'avant-garde de la lutte pour l'égalité ? Le système législatif favorise-t-il la participation des femmes à la vie politique ? En théorie, la Constitution consacre l'égalité des sexes. L'article 31 bis de la Constitution récemment amendée a, quant à lui, introduit une nouvelle disposition visant à encourager la participation des femmes aux institutions de l'Etat. Mais la réalité est tout autre : seules 25 femmes siègent au niveau de l'APN, 5 sont membres du Sénat. Une étude menée par une universitaire et présentée hier à l'occasion du Forum des femmes politiques arabes, organisé par le Sénat et le PNUD, indique que, sur les 21 partis politiques représentés à l'APN, seuls 9 d'entre eux comptent des femmes. Seule une députée, Louisa Hanoune en l'occurrence, est chef de groupe parlementaire.

Dans le bureau de l'APN, aucune femme ne siège. Selon le constat de Fatma-Zohra Sai, les femmes qui arrivent à des postes de responsabilité sont souvent élues dans les grandes villes. Comment en finir avec cette situation ? Pour la ministre déléguée chargée de la Famille, le système des quotas est une solution. Elle a d'ailleurs plaidé pour son introduction afin d'obliger les partis politiques à présenter un minimum de candidates dans les listes électorales. Le système des quotas a fait ses preuves ailleurs, considère Nouara Djaâfar qui y voit la seule possibilité pour forcer la présence des femmes dans un environnement qui n'est pas toujours favorable. Pourtant, le système des quotas ne fait pas l'unanimité. Beaucoup de militantes de la cause féminine considèrent que l'approche par la compétence est plus appropriée que le système des quotas qui prend en compte, non pas le facteur compétence mais la nécessité d'atteindre un nombre jugé politiquement correct.

N. I.

AHMED BENBITOUR PARLE DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

«Le taux de participation n'excédera pas les 10%»

L'ancien chef de gouvernement, Ahmed Benbitour, a l'intime conviction que l'élection présidentielle d'avril prochain battra tous les records en matière d'abstention électorale. Dans les colonnes d'El Khabar il a affirmé hier, en effet, que le taux de participation n'excédera pas, dans le meilleur des cas, l'infime portion des 10%.

Sofiane Aït Ifflis - Alger (Le Soir) - Cette forte abstention électorale que Benbitour entrevoit sera la conséquence première du droit régalién que le pouvoir s'est arrogé pour prolonger son règne. «En réalité, c'est le système lui-même qui aura incité les citoyens à boycotter l'élection présidentielle, lorsqu'il a amendé la Constitution en novembre dernier dans le but d'assurer un troisième mandat au président de la République actuel. En accomplissant cela, le système a signé de sa main propre son acte de décès», a-t-il expliqué.

L'ancien chef de gouvernement, qui reste

imperturbable dans son opposition au régime en place, a estimé par ailleurs que la défection de candidatures de qualité et de poids incommode terriblement le pouvoir et le met dans le pétrin. «Le pouvoir a un rôle prépondérant dans l'opération de récolte des 75 000 signatures validant la candidature, alors qu'il est à la recherche de noms capables d'ajouter un plus de sérieux et de crédibilité à la compétition électorale. Cependant, il oublie qu'après qu'il eut révisé la Constitution, il a sabordé toute possibilité d'organiser des élections véritables et propres. Et en fin de compte, le pouvoir empêchera de candidature qui il voudra. Je persiste à dire que le système sait parfaitement que le taux de participation ne dépassera pas les 10%, parce que, tout simplement, il a exclu toute possibilité d'alternance et, de ce fait, s'est fait harakiri.»

L'opportunité de cet entretien livré à *El Khabar*, Ahmed Benbitour réinsère dans le fait d'actualité l'initiative, la sienne, dont il avait fait cas une première fois en mai 2007. Il a informé que l'initiale a toujours cours et qu'elle pourra se consolider concrètement après l'élection

présidentielle. De quoi s'agit-il ? Benbitour est resté, comme la première fois où il fit l'annonce, sur une évocation générale. «Je ne suis pas en train d'émettre des slogans. Aujourd'hui, j'adresse un appel à mes concitoyens pour une mobilisation pacifique afin de changer le système de gouvernance à travers des moyens et des mécanismes autres que ceux que ce dernier emploie pour se maintenir et se pérenniser, en premier lieu les élections», a-t-il souligné, ajoutant que «ce qui est certain, ce ne sera pas avec les outils existants, comme les partis politiques soumis et les organisations de la société civile embrigadées». Ce qui est sûr, en revanche, c'est que Benbitour n'a pas vocation à changer le système de l'intérieur. «En mai 2007, j'ai soutenu que le changement du système était inéluctable, qu'il ne se fera pas par le seul changement de responsables et qu'il ne s'opérera pas de l'intérieur.»

En attendant que son initiative soit formalisée plus lisiblement, Benbitour s'illustre toujours farouchement opposé au pouvoir en place qu'il ne rate d'ailleurs pas de vilipender.

S. A. I.

ANR

Le bureau national rend hommage à Rédha Malek

Le bureau national de l'ANR (l'Alliance nationale républicaine) s'est réuni hier samedi pour examiner la situation induite par la démission de son désormais ex-président, Rédha Malek.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Pour rappel, l'ancien chef de gouvernement Rédha Malek avait annoncé, jeudi dernier, son retrait définitif de la présidence du parti qu'il avait fondé au milieu des années quatre-vingt-dix et, par là même, sa retraite politique.

Suite à quoi, donc, la direction nationale de son parti, l'ANR «tient à saluer l'action de celui qui aura

su incarner l'alternative républicaine et démocratique et à rendre hommage à ce paragon d'engagement, de droiture et de probité», lit-on dans le communiqué du bureau national qui poursuit avec cet engagement : «Et qu'il (Rédha Malek nldr) soit rassuré, l'ANR ne changera pas, elle ne reniera pas ses idéaux, elle ne renoncera pas à ses principes, elle ne déviara

pas de sa pratique, elle ne cédera pas aux sirènes de l'unanimité d'aujourd'hui, elle ne dérivera pas, elle ne pliera pas.» Manifestement, les termes de cette déclaration sont volontairement forts.

Comme si l'ANR veut mettre fin aux spéculations consistant à conclure à un basculement certain dans le camp de Bouteflika, sans Rédha Malek. Le ton est d'ailleurs très dur à l'égard du pouvoir. «Si le verrouillage actuel du champ politique met en difficulté les formations du pôle démocratique, il ne

peut être définitif, les forces de progrès résolument tournées vers l'avenir doivent réfléchir, s'organiser, se concerter et se préparer.»

Si l'on n'a pas encore procédé au remplacement du président partant, l'ANR s'engage à poursuivre le combat «jusqu'à l'instauration d'une démocratie à la hauteur des attentes citoyennes» et appelle tous ses militants à se mobiliser pour franchir l'étape qu'il qualifie de «cruciale pour l'avenir du mouvement dans un contexte particulièrement difficile».

K. A.